

Communiqué de presse

Bulle, le 1^{er} juin 2022

Bulle, une ville encore plus verte

ESPACES VERTS La Ville de Bulle reçoit officiellement son label « Villeverte Suisse », ce mercredi 1^{er} juin 2022. Ce label distingue les villes et les communes qui s'engagent durablement pour un aménagement et un entretien respectueux de l'environnement. Une reconnaissance qui fait de Bulle la première commune du canton à accéder à ce statut. Pour marquer cet événement, les jardiniers de la Ville participeront au Marché Bio, ce dimanche 5 juin de 9h00 à 17h00, sur la place du Marché de Bulle.

Cité de l'énergie Gold depuis 2020, la Ville de Bulle continue à mener une politique environnementale ambitieuse et obtient officiellement ce mercredi 1^{er} juin 2022 sa labellisation Villeverte Suisse bronze. Le Conseil communal a décidé d'activer cette démarche de labellisation en 2020, à la suite d'un postulat déposé lors de la séance du Conseil général de mai 2019 et au vu des efforts déjà déployés par la Ville de Bulle pour la protection de la biodiversité en milieu urbain. Le développement durable guide ses décisions politiques depuis plusieurs années. Ainsi, le bilan positif dressé à l'été 2021 a encouragé la Ville à déposer sa candidature pour l'obtention du label Villeverte Suisse.

Ce label récompense les villes et les communes répondant à de hautes exigences d'aménagement, de gestion des espaces verts et d'engagement pour plus de biodiversité en milieu urbain. Il englobe une vaste gamme de mesures garantissant que tous les domaines d'activités autour des espaces verts soient pris en compte. Le label Villeverte Suisse est porté par l'Union suisse des services des parcs et promenades (USSP) et est soutenu par l'Office fédéral de l'environnement.

Des espaces verts à haute valeur écologique

Ramener la nature en ville et offrir un relais pour la faune locale, tels sont les objectifs du Conseil communal. Les jardiniers de la Ville de Bulle se forment constamment en suivant des cours de perfectionnement aux nouvelles techniques d'entretien proches de la nature et respectueuses de l'environnement. Depuis 2010, ils pratiquent la technique des entretiens différenciés. Intégrant à la fois les principes traditionnels (entretien horticole) et écologiques, ce type d'entretien favorise et protège la petite faune ainsi que la flore indigène dans les espaces naturels en ville et à ses abords.

En 2012, les herbicides ont été complètement bannis des surfaces publiques et remplacés par des désherbages mécaniques de type brossage, brûlage au gaz et désherbage manuel. Ces manières de faire évitent la propagation de produits toxiques en ville, dommageables pour la flore et la faune, la nappe phréatique, de même que pour la population ou les ouvriers qui les épandent.

Autre exemple : en 2020, l'établissement horticole communal, motivé par le lancement du projet de certification Villeverte Suisse, a commencé à produire de façon naturelle « bio » la totalité des fleurs plantées en ville. Chaque année, environ 60'000 plantes sont cultivées pour les massifs d'été et de printemps. Cette transition vers le tout naturel permet de produire de manière durable les plantes qui arborent la commune.

Les espaces verts bullois en chiffres

- **2937** arbres en ville de Bulle
- **109** arbres plantés en 2021-2022
- **60'000** plantes produites chaque année par l'établissement horticole
- **25'235 m²** de haies vives
- **5'676 m²** de prairies fleuries
- **1'364 m²** de massifs fleuris

La remise officielle du label a lieu aujourd'hui 1^{er} juin aux jardins de Sainte-Croix, en présence notamment des politiques et de représentants du label Villeverte Suisse. Les jardiniers de la commune seront présents au Marché Bio, ce dimanche 5 juin de 9h00 à 17h00, sur la place du Marché de Bulle, afin de présenter à la population les actions orchestrées par la Ville pour protéger la biodiversité et mettre en lumière l'obtention du label Villeverte Suisse.

**Renseignements**

Nicolas Pasquier, conseiller communal (travaux, équipements, espaces publics), T 078 791 23 67

Service de presse

Alain Sansonnens, chargé de communication, T 026 919 18 05, alain.sansonnens@bulle.ch